

TravRC Hérault (Séranne)

du samedi 11 avril 2026 au vendredi 17 avril 2026

Encadrant : Baptiste M.	Niveau : Soutenu+ T3 ¹
Avec accord : Oui	Itinérant avec portage
Effectif maximum : 6	Bivouac et hébergement (Refuge et gîte d'étape)

Dans la continuité de la [TravRC Hérault \(Haut-Languedoc\)](#) réalisée en 2025, je vous propose de poursuivre vers le nord-est à la découverte de la forêt de Saint-Guilhem, de la montagne de la Séranne et de la vallée de la Buèges.

Niveau et esprit

Niveau soutenu+ du fait du portage des vivres, ainsi que de la difficulté physique et technique en début de saison de mise en forme. C'est une randonnée mixte bivouac/hébergement à la découverte de l'arrière-pays de Montpellier jusqu'aux sud des Cévennes. L'idée est d'avoir un petit groupe aventureux et convivial : désireux de progresser dans ses pratiques (sortie [cursus FFCAM](#)), souhaitant échanger ses expériences, adepte des [7 principes du Leave No Trace](#) et prêt à mutualiser le matériel au maximum (1 tente pour 2 personnes) pour s'alléger et profiter des plus beaux coins en dénichant quelques portions de « sentiers » ne figurant pas sur les cartes IGN.

Participation aux frais

129 €

Incluant : les transports locaux depuis la gare Montpellier, les hébergements en demi-pension.

N'incluant pas : les repas lors des journées de bivouac pris en pique-nique, les en-cas et boissons.

Transport

Aller : Départ vendredi 10 avril à 21h27 de PARIS GARE DE LYON. Arrivée à 6h25 à MONTPELLIER Saint-Roch.

Rendez-vous devant la gare Montpellier Saint-Roch à 6h35 pour un petit-déjeuner ensemble avant de prendre les transports locaux.

Retour : Départ vendredi 17 avril à 21h42 de MONTPELLIER Saint-Roch. Arrivée à 9h14 à PARIS GARE DE LYON.

Ces suggestions de transport sont susceptibles de changer d'ici l'ouverture des réservations.

Hébergement et repas

La majorité des nuits seront réalisées en bivouac, seules la deuxième et quatrième nuits seront en demi-pension dans les villages de Saint-Guilhem-le-Désert et Saint-Jean-de-Buèges.

Tous les autres repas seront tirés du sac. Un seul ravitaillement prévu à la fin du jour 6, à Ganges. Petit

(1) voir [ici](#) les définitions des niveaux physique et technique.

ravito éventuel en fin de J4 à Saint-Jean-de-Buèges (Épicerie et produits du terroir : [La Bonne Excuse](#)).

Programme

Samedi J1 Salelles > Bivouac-1 : 19-21.5 km +850 à 1100/-350

Lâchés par le car à un arrêt d'autoroute nous partons pour la crête des Mougères et ses [dolmens](#), avant de rentrer dans le rougeoyant [canyon du Diable](#) du fait des ruffes rouges. Nous sortons du labyrinthe créé par l'érosion pour atteindre le Rocher des Vierges (ou [Roc des Deux Vierges](#), 536m) avant de descendre pour une traversée du village d'Arboras où nous prendrons de l'eau avant de rechercher un lieu adéquat pour notre premier bivouac.

Dimanche J2 Bivouac-1 > St-Guilhem : 22 km +700/-1300

Objectif panoramique pour cette matinée avec le [Mont Saint-Baudille](#) (848m). La suite de la journée sera dédiée à parcourir la magnifique forêt domaniale de St-Guilhem-le-Désert. Nous profiterons des belvédères au sud du [cirque de l'Infernet](#) avant de trouver le confort du refuge CAF en plein cœur du [village](#) adossé à l'Abbaye de Gellone classée au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Lundi J3 St-Guilhem > Bivouac-2 : 14 km +825/-450

Nous partons pour le flanc nord du cirque et pour les sublimes [pins de Salzmann](#) dont la forêt de Saint-Guilhem constitue le plus grand peuplement français. Après être passés au Saut des Mazérages, à la Baume de l'Olivier et au petit ermitage du frère Bruno, nous rejoindrons les crêtes boisées et monterons au Roc de la Vigne (709m) en longeant la réserve biologique. Fin de journée consacrée à la recherche d'un lieu de bivouac en dehors de la forêt domaniale.

Mardi J4 Bivouac-2 > St-Jean-de-Buèges : 20,5 km +825/-1150

Un terrain caillouteux, une sente ténue et la proximité de la végétation ne vous surprendront plus à l'aube de ce 4^{ième} jour. Nous plions bagages pour traverser le Monthaut (656m) sur toute sa longueur et rejoindrons des sentiers balisés pour visiter le village de [Pégairolles-de-Buèges](#), avant de monter sur à Peyre Martine (782m) qui domine le Cirque de la Séranne et offre un panorama d'ampleur sur la vallée de la Buèges, « un petit joyau caché de l'arrière-pays montpelliérain ». Suite à la descente nous profiterons des [sources \(résurgences\) de la Buèges](#) avant de suivre la rivière jusqu'à notre hébergement dans le village de [Saint-Jean-de-Buèges](#).

Mercredi J5 St-Jean-de-Buèges > Bivouac-3 : 19 km +1125/-575

Nous empruntons les GRP Tour dans le Grand Pic Saint-Loup pour nous rendre à la vire du Caylaret et ensuite gravir la montagne de la Séranne afin de basculer dans les gorges de la Vis très prisées en été pour leur fraîcheur. Après avoir parcourus la rive droite jusqu'au hameau du Grenouillet, avec des sacs remplis d'eau, s'amorce alors une belle et grande ascension (via le Roc de l'Aigle) marquant tout le dernier tiers de la journée. Bien chargés d'énergie potentielle, nous rechercherons un lieu optimal pour notre troisième bivouac.

Jeudi J6 Bivouac-3 > Bivouac-4 : 20,5 km +600/-900

La matinée débute par un parcours de crête sur la montagne de la Séranne (942m), en passant par le [Roc Blanc](#) (910m) avec son panorama ouvert des Cévennes à la mer. Nous prenons justement la direction des Cévennes, rejoignons Cazilhac et ses [norias](#) en passant par le Bois de Mont Mal. Nous profiterons ensuite de notre passage par Ganges, ville située à la confluence de l'Hérault et du Rieutord, pour un faire un ravitaillement avant de rechercher un lieu pour notre dernier bivouac.

Vendredi J7 Bivouac-4 > Pont d'Hérault : 16 km +850/-1050

Cette traversée de l'Hérault devrait se terminer rapidement mais je prolonge dans le Gard pour vous faire découvrir les gorges du Rieutord (avec la [perte du Bourrut](#)), le passage dans la Baume Clauside qui débouche sur les hauteurs de la [Réserve Naturelle de Combe Chaude](#), et le [Ranc de Banès](#) (713m) qui domine le village de Sumène. Finalement, nous traversons Sumène, montons au Cap de Coste et suivons le GR60 jusqu'à Pont d'Hérault pour prendre le car à destination de Montpellier.

Équipement

Papiers

- Carte CAF, pièce d'identité,
- Carte bancaire ou espèces,

- Coordonnées téléphoniques de l'encadrant.

Marche et portage

- Chaussures de moyenne montagne avec

une bonne accroche,

- Bâtons recommandés,
- Sac à dos de 35 à 50 litres,
- Gourde ou poche à eau à tuyau de 2-3 litres.

Alimentation

- 9 pique-niques, 4 petits déjeuners, encas, eau pour la première journée,
- Réchaud, popote, couteau, fourchette, cuillère.

Hygiène

- Effets de toilette, petite serviette.

Vêtements

- Chemisette ou tee-shirt,
- Pantalon ou short,
- Tenue de rechange,
- Chapeau ou casquette.

Pluie ou froid

- Polaire, coupe-vent imperméable et

respirant,

- Vêtement de pluie,
- Surpantalon de pluie si besoin,
- Guêtres "stop tout",
- Housse de pluie du sac à dos,
- Bonnet, gants, tour du cou ou écharpe,
- Grand sac plastique.

Sécurité

- Petite pharmacie personnelle, pastilles pour purifier l'eau,
- Sifflet, couverture de survie,
- Téléphone mobile et chargeur,
- Crème et lunettes de soleil,
- Lampe frontale.

Nuitées

- Tente, matelas, duvet et drap-sac,
- Bouchons d'oreille (selon le confort recherché),
- Sandales.

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **jeudi 8 janvier 2026** selon les [règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.